

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

30 Mars 2021

~~~~~

Date d'affichage

30 Mars 2021

~~~~~

Nombre de conseillers

~~~~~

En exercice 29

Présents 26

Votants 29

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 7 AVRIL 2021 A 19 H 00

La séance est présidée  
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - BIEN – MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE -  
ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ  
Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY  
HATAT – DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - LEGER – KISKELL

**POUVOIR :**

Madame VIRASSAMY PADEYEN à Madame Rose-Marie LAINÉ  
Monsieur Éric DECLUY à Monsieur Michel BRUNI  
Monsieur José KAPPÉ SOPIO à Monsieur Jean-Pierre MAÏDA

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur Paul LEGER a été désigné secrétaire de séance.

~~~~~

Le procès-verbal de la séance du 17 Février 2021 a été approuvé à l'unanimité

N° 2021/23 – OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES
ANNEE 2020

**N° 2021/23 – OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES
ANNEE 2020**

Selon l'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 Février 1995, les collectivités territoriales doivent délibérer chaque année sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières qui se résume ainsi pour l'année 2020 :

ACQUISITIONS

DATE	BIENS ACQUISS	MONTANT	DELIBERATION
31/12/2020	Acquisition parcelles cadastrées ZB 204, ZB 271, ZB 272 « ZAC Mont Michaud » d'une superficie de 6 971 m au prix de 20.18 € le m². (Rétrocessions à la commune dans le budget « Ville » des parcelles issues de la ZAC du Mont Michaud.	140 674.78 €	N° 20.1927 du 16/12/2020

CESSIONS :

DATE	BIENS CEDES	MONTANT	DELIBERATION
31/12/2020	Cession parcelle AC 140 (6 m) & parcelle AC 138 (88 m) rue du Bauchet à la Société Civile Immobilière MASTELLI (Cession réalisée à l'euro symbolique en contrepartie de la réfection de l'ensemble des bordures basses rue du Bauchet).	1.00 €	N° 18.1758 du 12/12/2018

Il est proposé au Conseil Municipal,

⇒ de **PRENDRE** acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2020.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **8 Avril 2021**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN